



## Association Lueur d'Orient à Téteghem

### Annexe au règlement intérieur

Article unique

Montant de la cotisation annuelle à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 : 15 €

Montant du parrainage mensuel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- Grades 1 à 6 (école élémentaire) : 25 €
- Grades 7 à 9 (collège) : 30 €
- Grades 10 à 12 (lycée) : 34 €
- Etudes universitaires ou techniques supérieures : à négocier entre les parrains/marraines avec un minimum de 35 €

Le Président  
CHATEAU Philippe

La secrétaire  
LENOIR Anne-Marie

Le trésorier  
MARKEY Christian